

Mars 2025



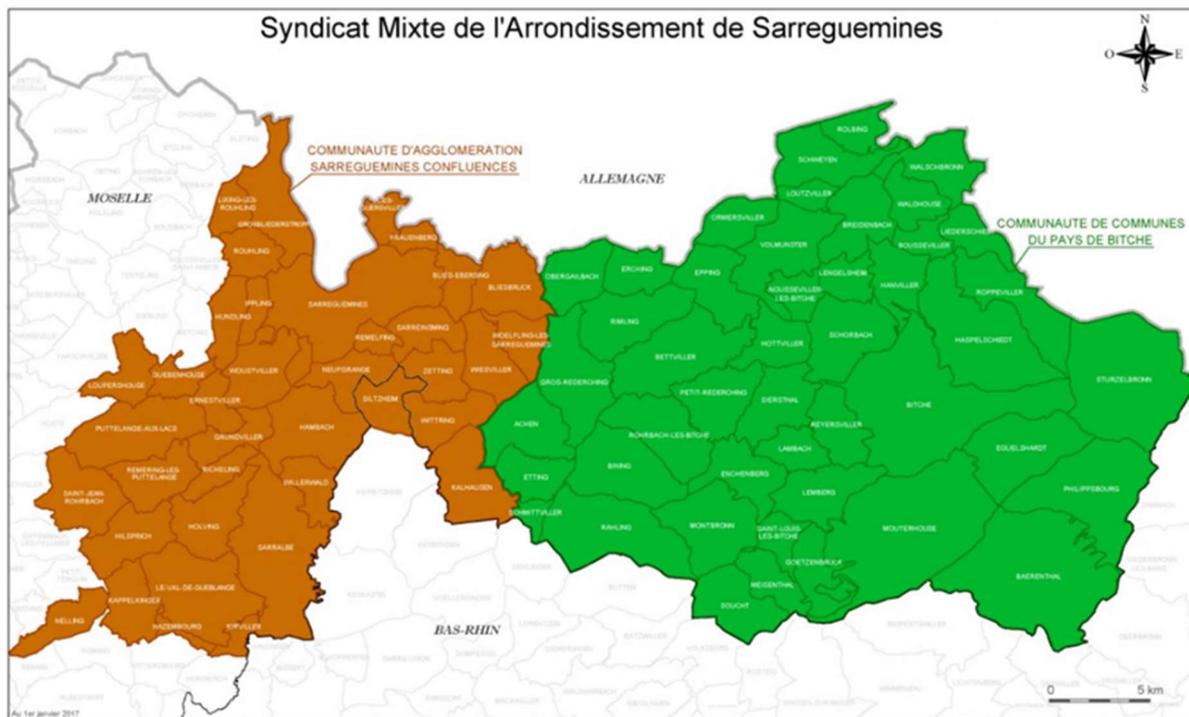
Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

Ça démarre ! La révision du SCoT en route pour façonner l'avenir de notre territoire

L'arrondissement de Sarreguemines se projette vers l'avenir ! Les élus lancent officiellement la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), adopté en première instance en janvier 2014. Il s'agit d'un document stratégique essentiel qui guidera **l'aménagement et le développement durable** de notre territoire pour les années à venir.



Que vous habitiez le Pays de Bitche ou les secteurs de Sarreguemines ou de Sarralbe, vous êtes concernés.



Cette démarche ambitieuse, qui s'étendra sur deux à trois ans, vise à construire ensemble une vision cohérente et partagée de notre cadre de vie à l'horizon 2050.



Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale. Il fixe les grandes orientations pour le développement du territoire en matière :

- d'aménagement de l'espace : où et comment construire pour préserver notre qualité de vie ?
- de mobilités : quelles solutions pour faciliter les déplacements tout en réduisant leur impact environnemental ?
- de dynamisme économique : quelles opportunités pour attirer les entreprises et soutenir les emplois locaux ?
- d'environnement : comment protéger nos ressources naturelles et s'adapter au changement climatique ?

- de risque : comment limiter les risques d'inondation pour les communes concernées par exemple ?
- ...



Le SCoT est donc un cadre de référence qui garantit la cohérence entre les projets des communes et intercommunalités tout en répondant aux besoins des habitants et des entreprises.

Pourquoi réviser le SCoT ?

Le monde évolue et notre territoire aussi. La révision du SCoT permet de répondre aux nouveaux défis :

- Anticiper les transitions écologiques et énergétiques en préservant les espaces agricoles notamment.
- Repenser les mobilités pour des déplacements plus durables.
- Adapter l'habitat aux besoins des générations futures en privilégiant la valorisation du bâti existant.
- Renforcer l'attractivité économique tout en protégeant nos ressources.

Une vision d'avenir portée par les élus et construite avec vous

Les élus de l'arrondissement de Sarreguemines se mobilisent pour faire de cette révision une réussite collective. Leur ambition est de construire un territoire

harmonieux, résilient et attractif. Cette démarche se veut aussi participative, avec des consultations et ateliers ouverts aux habitants, acteurs économiques, associations et partenaires institutionnels.

Les étapes clés de la révision du SCoT

- Mettre à jour le **diagnostic territorial** : comprendre les forces, faiblesses et enjeux du territoire.
- Élaborer le Projet d'Aménagement Stratégique qui portera la feuille de route des **orientations politiques** pour bâtir une vision à long terme.
- Définir le Documents d'Objectifs et d'Orientation qui exposera les **prescriptions** à traduire localement (dans les PLU ou PLUi) pour contribuer à la mise en œuvre de ce projet d'ensemble.
- Valider et mettre en œuvre le SCoT : les communes seront accompagnées pour intégrer les objectifs du SCoT dans leurs propres documents d'urbanisme local.

Restez connectés !

Cette aventure s'annonce riche et passionnante. Suivez l'actualité de la révision du SCoT, participez aux ateliers et donnez votre avis ! Ensemble, dessinons l'Arrondissement de Sarreguemines de demain.

Pour en savoir plus ou pour faire part de vos questions ou observations : rdv sur le site internet <http://www.syndicat-mixte-sarreguemines.org> ou adressez vous au Président du SCoT *par courrier* : Syndicat mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines, 99 rue du Maréchal Foch *ou par mail* : contact@syndicat-mixte-sarreguemines.org. Vous pouvez également déposer directement vos requêtes dans le cadre de la consultation ouverte au public dans les locaux du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines ou de la Communauté de Communes du Pays de Bitche aux heures d'ouverture au public (registre à disposition du public).